



Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade
200, rue Principale
Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec)
G0X 2J0
Tél. : 418 325-2841
Télé. : 418 325-3070
Courriel : municipalite@sainteannedelaperade.net

16 juillet 2014

Soirée musicale au parc du Pont



Vendredi 18 juillet, 20 h 30

Venez découvrir Pastel et Véro Laberge, un duo ensoleillé, accompagné d'une panoplie d'instruments : piano, guitare, ukulélé, flûte traversière, percussions, cajun et harmonica.

Rose Cosmo vous fera voyager musicalement dans le temps à travers un répertoire de chansons des années 70 à aujourd'hui, telles que Bob Marley, Van Morrison, Tracy Chapman, The Beatles, Elton John, Adèle, Julie Masse, Richard Desjardins et bien d'autres.



GRATUIT

**Animation clownesque
pour les enfants dès 20h00**

**Kiosque de vente de liqueur, jus, café, croustilles
et autres disponible sur place au profit de la
Coopérative Jeunesse de Services Les Ouvrières**

Apportez votre chaise

Horaire estival bibliothèque municipale

Mercredi pm - fermé pour la période estivale jusqu'au 27 août 2014.

Vendredi soir - fermé pour la période estivale jusqu'au 8 août 2014.

Le VDX fera aussi relâche pour la période de juillet.

Christiane Daigle, coordonnatrice



Location du nom de l'aréna de Sainte-Anne-de-la-Pérade

La municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade offre, pour la première fois, la possibilité aux entreprises ou organismes de la région, de bénéficier d'une grande visibilité auprès de sa clientèle par la location du nom de l'aréna permettant ainsi d'y introduire vos couleurs.

Par cette belle opportunité, pour chaque communication médiatique, publicitaire ou autre, votre nom sera inscrit. Votre effigie, votre logo ou autre auront une place de choix si vous le désirez, en plus, une partie du centre de la glace.

Les frais pour cet emplacement d'affichage publicitaire seront donnés à la meilleure offre avec un minimum de 5 000 \$ par année, avec une entente d'une durée de 5 ans.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous pour tout renseignement supplémentaire ou commentaire à ce sujet. Informez-nous au plus tôt de votre intérêt, car la date limite pour la réception de votre soumission est le **1^{er} août 2014, à 16 heures**, au bureau municipal, 200, rue Principale, Sainte-Anne-de-la-Pérade.

René Roy, directeur général et secrétaire-trésorier

Fête de sainte Anne à l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade

Vendredi 25 juillet, à 19 heures

Pour se préparer, venez vivre 1 h de prière à la manière de Taizé

Samedi 26 juillet, à 11 heures

Célébration eucharistique avec prédication par l'abbé Jean-Guy Davidson, procession à l'intérieur et vénération des reliques. Café servi sur le parvis après la célébration

Samedi 26 juillet, à 15 heures

Onction des malades offert aux gens de tous âges qui sont malades, avec l'abbé Jean-Guy Davidson.

Bienvenues à tous!



Le 6 juillet dernier, la Coopérative Jeunesse de Services Les Ouvrières de Sainte-Anne-de-la-Pérade a organisé une collecte de bouteilles et canettes ainsi qu'un tirage moitié-moitié. Avec ces billets, nous avons amassé un montant total de 170 \$ ce qui donne 85 \$ à la coopérative et au gagnant. Notre grande gagnante est Mylène Gauthier de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

À Noter : Il y a aura une deuxième collecte de canettes et bouteilles en août. De plus, si vous avez besoin de nos services, n'hésitez pas à nous contacter au **418 325-4200**.

La Coopérative les Ouvrières tient à vous remercier de votre générosité lors de cette journée !

Des idées qui font du chemin...



Au cours des dernières semaines, deux assemblées de consultations sur invitations ont eu lieu à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Ces rencontres avaient pour thèmes respectifs : « L'avenir de nos infrastructures et associations sportives » ainsi que « Réflexion sur les fêtes du 350^e anniversaire de la municipalité ».

Au cours de ces rencontres, plusieurs discussions ouvertes nous ont permis de faire des constats et d'acquérir des éléments d'information sur ces deux enjeux. À la suite de celles-ci, une nouvelle assemblée de consultation à laquelle tous les citoyens seront conviés aura lieu en septembre prochain afin de prendre position sur différentes propositions concernant les infrastructures sportives municipales.

Quant aux fêtes du 350^e, un comité d'organisation sera formé afin de commencer l'élaboration des festivités qui auront lieu en 2017. De plus, une page web sera créée en août afin que vous puissiez suivre les développements du comité.

Randonnée à vélo des deux rivières



Participez à ce nouvel événement familial présenté par Desjardins en collaboration avec la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade

Samedi 23 août 2014

Centre récréatif Jean-Guy Houle

Départ à 9 h, halte santé à l'école secondaire Le Tremplin

Trajet de 40 km

Pré-inscription (du 22 juillet au 18 août 2014) : 10 \$

- Caisse du Sud Des Chenaux

- Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade

Inscription sur place 15 \$ (entre 8h et 8h45)

Gratuit pour les enfants de 14 ans et moins

Chandail et repas inclus

Animation pour les enfants



C'est le temps des vacances, soyez prévoyants...

Demandez à quelqu'un de ramasser le courrier, les journaux et les circulaires. Vous pouvez également demander à Postes Canada de retenir votre courrier. N'oubliez pas d'annuler temporairement votre abonnement aux journaux.

- Installez une minuterie programmable pour les lumières à l'intérieur et à l'extérieur, si possible.
- Demandez à quelqu'un de tondre la pelouse
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique indiquant votre période d'absence.
- Si possible, laissez un véhicule dans l'entrée et demandez à quelqu'un de le déplacer de temps en temps.
- Surtout, évitez de dire que vous partez en vacances sur les réseaux sociaux comme Facebook, Twitter, etc. Vous ouvrez ainsi grande la porte à vous faire visiter par des malfaiteurs pendant votre absence...

Pensez à aviser vos voisins, ils sont les mieux placés souvent pour surveiller ce qui se passe dans votre quartier. Ce sera un échange de bons services qui pourra devenir une habitude à prendre de part et d'autre lors de vos absences.

Pour des conseils de prévention supplémentaires, consultez le site Internet de la Sûreté du Québec www.sq.gouv.qc.ca/